



Mercedes-Benz

DaimlerChrysler France
Parc de Rocquencourt
ROCQUENCOURT (Yvelines)

AU-2393.01.03

Réf. Mercedes : Axor LCM II B1823 N-NL
B1828 N-NL

NOTICE DESCRIPTIVE DES VEHICULES AUTOMOBILES DE MARQUE MERCEDES

0 - GENERALITES

- 0.1 - Constructeur : DaimlerChrysler A.G. - Stuttgart (R.F.A.).
0.1.1 - Représentant accrédité en France : DaimlerChrysler France - Parc de Rocquencourt - ROCQUENCOURT (Yvelines).
0.3 - Marque : MERCEDES-BENZ.
0.4 - Désignation commerciale : Axor.
0.5 - Catégorie internationale : N3.
0.6 - Genre : Châssis-cabine pour CAM - VASP
0.7 - Type : B18 Versions : 23N Variantes : 39c - 42c - 45c - 48c - 51c - 54c - 57c - 60c - 63c - 66c, 23NL 39p - 42p - 45p - 48p - 51p - 54p - 57p - 60p - 63p - 66p, 28N 28NL

0.7.1 - Décodage des T.V.V.

Table with 4 columns: Véhicule Axor, Euro III, Variantes moteur, PTAC à 19 tonnes, Suspension, Empattements, Cabines, and numerical values for various configurations.

0.8 - Puissance administrative : 17 CV.

1 - CONSTITUTION GENERALE

- 1.1 - Nombre d'essieux et de roues : 2 essieux, 2 roues simples sur essieu 1, 2 roues jumelées sur essieu 2.
1.1.1 - Emplacement des roues motrices : essieu 2.
1.1.2 - Emplacement des roues directrices : essieu 1.
1.2 - Dimensions des pneumatiques :

Table showing maximum axle weight (Maxi essieu) and minimum load index (Indice mini de charge) for various axle configurations (e.g., 7100 kg, 7500 kg, 8000 kg, 8500 kg).

Table showing maximum axle weight (Maxi essieu) and minimum load index (Indice mini de charge) for various axle configurations (e.g., 9000 kg, 12600 kg, 13000 kg).

(*) : sauf variantes N et NL sans freinage électropneumatique (EPB).

Indice mini de vitesse essieux 1 et 2 : G.

NOTA : Possibilité de montes de pneumatiques différentes entre les essieux 1 et 2.

- Un changement de dimension des pneumatiques entraîne obligatoirement un reparamétrage de l'électronique de freinage électropneumatique.

- 1.3 - Constitution du châssis : longerons et entretoises emboutis assemblés par rivets. Longerons profilés U de section : 284 x 70 x 7.
1.4 - Emplacement et disposition du moteur : longitudinal avant.
1.5 - Emplacement de la cabine de conduite : à hauteur du moteur.

2 - POIDS ET DIMENSIONS (kg et m)

Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière.

- 2.1 - Masse en charge maxi admissible en service dans l'état (PTAC) : (voir NOTA)
2.2 - Masse en charge maxi de l'ensemble admissible en service dans l'état (PTRA) : (voir NOTA)
2.2.1 - Sans système de freinage de remorque :
2.2.1.1 - Avec remorque sans frein :
2.2.1.1.1 - Masse en charge maxi admissible de la remorque sans frein dans la limite de celui indiqué au point 2.2.1.1 :
2.2.1.2 - Avec remorque équipée de freins à inertie :
2.2.1.2.1 - Masse en charge maxi admissible de la remorque avec frein dans la limite de celui indiqué au point 2.2.1.2 :
2.2.2 - Avec système de freinage de remorque :
2.2.2.1 - Toutes variantes (avec boîtes de vitesses mécanique) :
2.2.2.2 - Variantes 23N - NL :
2.3 - Masse en charge maxi admissible lorsque le véhicule circule sous couvert de l'autorisation spéciale délivrée en application de l'article R433-1 du Code de la Route :
2.3.1 - Masse en charge maxi admissible en service dans l'état (PTAC) :
2.3.2 - Masse en charge maxi de l'ensemble admissible en service dans l'état (PTRA) :
2.4 - Masse en charge techniquement admissible :
2.5 - Charges maximales admissibles :
2.5.1 - Sur l'essieu 1 :
2.5.2 - Sur l'essieu 2 :

Large table showing weight and dimension data for various axle configurations (e.g., 19000, 17990, 19000, 19000, 17990, 17990).

(+) : uniquement avec boîtes de vitesses G100 (1ère = 9,964), G131 (1ère = 14,573), G211 (1ère = 17,030)
(#) : uniquement avec boîtes de vitesses G131 (1ère = 14,573), G211 (1ère = 17,030)

Main table with columns for Versions (39c to 66p) and rows for various technical specifications including axle weight, chassis-cabine, and load limits.

(1) : 2,600 : uniquement pour les superstructures à parois épaisses conçues pour le transport de marchandises sous température dirigée.
(2) : La position Maxi du centre de gravité est calculée seulement pour la charge de 8000 kg sur l'essieu 1.